

ANNEXE

Martine GENIN, Michel VAGINAY

Points forts de la discussion et premiers éléments de synthèse

Tenter d'établir une chronologie et de définir un faciès céramique à l'échelle d'une région constitue une entreprise délicate. Comme on l'a déjà signalé pour le Centre et la vallée du Rhône, cela suppose que l'on compare des sites ayant connu des "histoires" différentes et, pour chaque site, des ensembles de mobiliers correspondant à des réalités diverses.

En effet, si la plupart des occupations marquent des fondations de cités (Rezé, Vannes, Corseul, Rennes), d'autres représentent des habitats succédant à des occupations gauloises (Angers, site du Château), et d'autres enfin à un site de sanctuaire (Quimper, parc Ar-Groas). De plus, le mobilier céramique exhumé rend compte de phénomènes de natures radicalement différentes : couches de remblais séparant des états, ensembles clos correspondant à des actes précis, niveaux d'occupation ou niveaux de démolition, etc. Il convient donc de considérer d'emblée avec prudence la validité des premiers éléments de synthèse qui ressortent de l'étude du mobilier céramique.

I. LA CHRONOLOGIE (Fig. 1)

Malgré les différences de nature des sites et des dépôts, l'étude des céramiques sigillées met en évidence dans la plupart des cas une datation comprise entre 15 av. et 15 apr. J.-C, indiquée par la présence et l'association des formes du service IC et du service II. La seule exception est Angers où deux sites offrent des faciès distincts : les fouilles de la Ciné-Gaumont ont livré un matériel qui s'intègre parfaitement dans la période 15 av./15 apr., tandis que celles du Château montrent des éléments plus anciens qui se rapportent au début de l'époque augustéenne ; bien que très pauvre sur le plan numérique, la sigillée ne montre en

effet que des formes se rattachant au service IB. Le site du Château d'Angers est précisément le seul qui ait connu des occupations gauloises dont la limite haute reste encore mal cernée. Aucun des autres sites, à l'exception de Quimper, ne livre d'éléments antérieurs à la période augustéenne classique, fait qui suggère que nous pourrions être en présence de fondations ex *nihilo*.

II. LES FACIÈS AUGUSTÉENS DE L'OUEST

L'étude de la céramique sigillée permet donc de reconnaître d'une part une phase "ancienne" pour le site du Château, d'autre part une phase "classique" pour tous les autres sites. Le mobilier de l'Ouest présente, à ce niveau, les mêmes caractéristiques que celui du Centre ou de la vallée du Rhône. La prise en compte de l'ensemble des catégories attestées aux côtés de la sigillée permet d'aller plus loin, soit de tenter de caractériser pour la première fois les faciès augustéens de l'Ouest et de les comparer à d'autres faciès régionaux.

1. Les céramiques à parois fines (Fig. 2-4).

Les importations lyonnaises de gobelets et de bols type Loyasse/Muette sont très faiblement attestées. De fait, le groupe des vases type Beuvray rassemble partout l'essentiel des vases à parois fines : 14 vases sur 23 à Angers-Château (phases 5 à 7), 20 vases sur 28 à Angers-Gaumont, 39 vases sur 45 à Corseul, 4 vases sur 4 à Rezé, 9 vases sur 13 à Vannes, 24 vases sur 49 à Rennes. Les vases type Beuvray, qui n'existent pas à Lyon, apparaissent à Angers (site du Château) comme à Roanne vers le milieu du siècle et figurent systématiquement dans le mobilier des périodes suivantes.

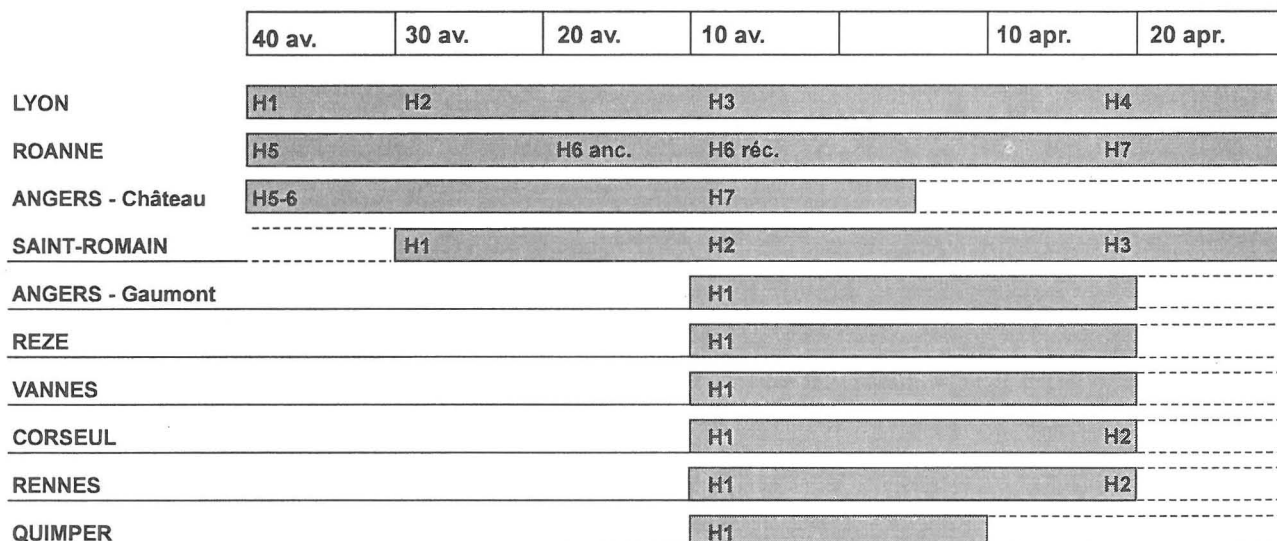


Figure 1 - Chronologie relative des sites présentés.

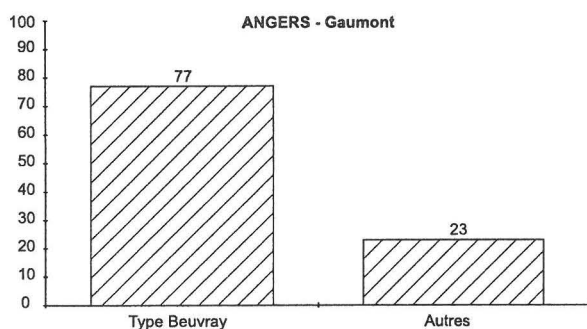


Figure 2 - Angers-Gaumont, représentation des vases type Beuvray en pourcentage du NMI.

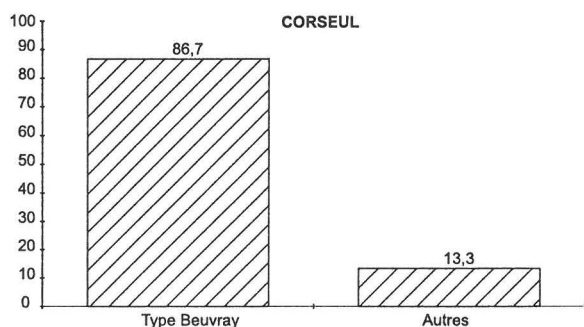


Figure 3 - Corseul, représentation des vases type Beuvray en pourcentage du NMI.

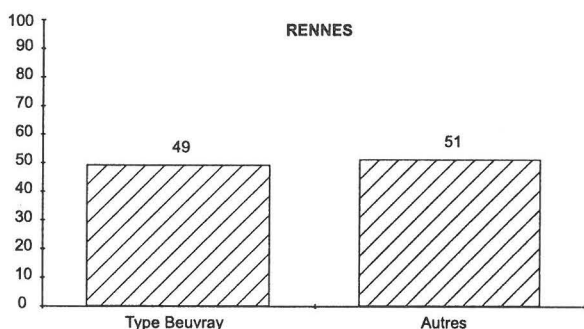


Figure 4 - Rennes, représentation des vases type Beuvray en pourcentage du NMI.

2. Productions annexes.

□ La céramique à engobe blanc.

Cette catégorie occupe une place non négligeable dans le vaisselier de l'Ouest. Le répertoire se compose pour l'essentiel de cruches à col large qui tiennent le rôle des cruches à pâte claire de la vallée du Rhône (pâtes calcaires) et de Roanne (pâtes siliceuses). La céramique à engobe blanc représente entre 3,5 % (Corseul) et 12,5 % (Angers-Gaumont) des effectifs, soit en moyenne 7 % des vases sur l'ensemble des sites considérés, alors qu'elle compte à peine 1 % des vases à Roanne (horizon 6) et qu'elle est totalement absente sur les sites lyonnais.

□ La céramique à engobe micacé.

À l'image de ce qui se passe à Roanne, la céramique à engobe micacé figure dans le vaisselier augustéen, mais elle tient dans l'Ouest une place relativement plus importante en termes statistiques. Le répertoire se

compose, pour une bonne part, de pots ovoïdes de petits modules et de finition soignée. La représentation de cette catégorie varie de 3,2 % (Rennes) à 12,2 % (Angers-Gaumont). Au Château d'Angers, elle apparaît dès la phase 4 avec 3,6 % des vases et suit un indice de fréquence irrégulier au cours des phases 4 à 7. On notera enfin que ce type de production n'existe pas plus que la céramique à engobe blanc dans les horizons lyonnais.

□ Les vases type Besançon (Fig. 5-6).

Il s'agit là encore d'une production attestée (bien que faiblement) à Roanne et inexistante à Lyon, qui rassemble des effectifs assez conséquents sur les sites de l'Ouest, si l'on excepte Vannes où elle n'atteint pas 2 % du nombre total de vases. Le mobilier des phases 4 à 7 du Château d'Angers en a livré des échantillons comparables à ceux des autres ensembles pris en compte : de 5 % -Angers-Gaumont- à 14 % -Rezé-, avec des effectifs globalement proches pour Corseul (5,8 %) ou Rennes (7,6 %).

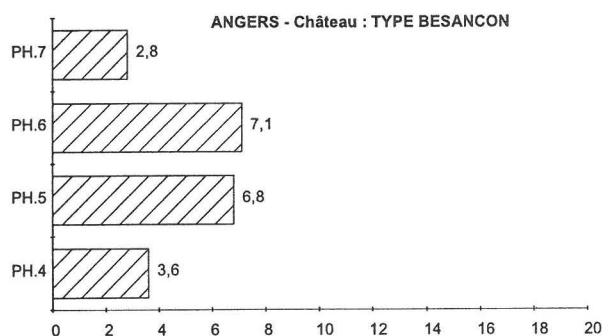


Figure 5 - Angers-Château, représentation des vases type Besançon en pourcentage du NMI.

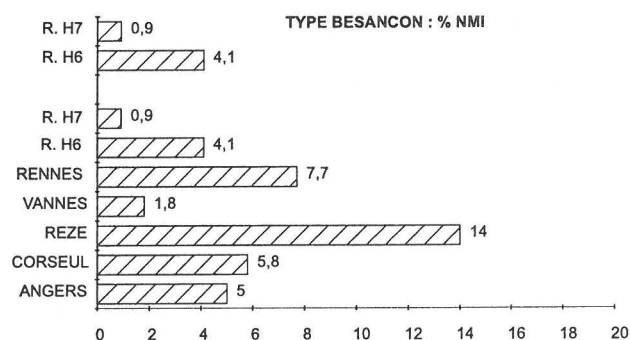


Figure 6 - Autres sites, représentation des vases type Besançon en pourcentage du NMI.

3. La terra nigra (Fig. 7-11).

Le terme de *terra nigra* désigne un éventail très large de productions et de formes, comprenant les productions du Centre (vallée de l'Allier), les productions d'Aquitaine, une production d'Angers ainsi que des productions locales et régionales qui restent à identifier.

Le répertoire comprend essentiellement des formes basses et ouvertes (assiettes, coupes, jattes, bols, vases-bobine), et en moindre part des formes hautes fermées (pots ovoïdes, cruches). Il s'agit aussi bien de formes issues du répertoire italique (assiette à bord oblique, assiette imitant le service I) que de formes déjà

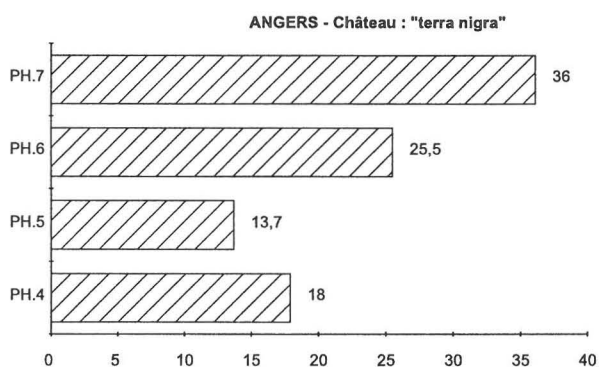


Figure 7 - Angers-Château, représentation des *terra nigra* en pourcentage du NMI.

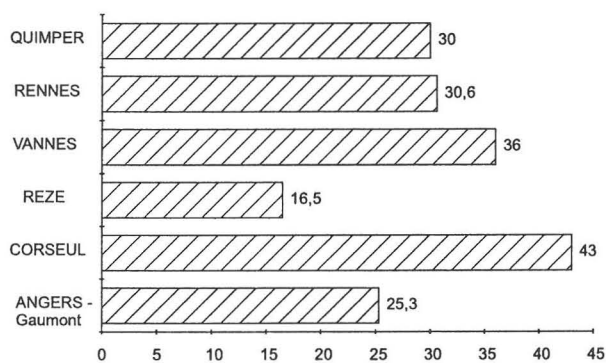


Figure 8 - Autres sites, représentation des *terra nigra* en pourcentage du NMI.

présentes dans le répertoire indigène avant l'époque augustéenne (écuelle à bord rentrant, coupe carénée, vase-bobine).

La *terra nigra* est extrêmement abondante sur les sites de l'Ouest puisqu'elle rassemble entre 17 % (Rezé) et 43 % des vases (Corseul). On notera qu'elle voit ses chiffres doubler à Angers-Château entre la phase 4 (18 %) et la phase 7 (36 %)(Fig. 7-8).

Elle se caractérise par un répertoire très standardisé. On notera tout d'abord que 4 types dominent dans le faciès augustéen dit "classique" :

1. assiette à bord oblique ;
2. coupe carénée à lèvre en gouttière ;
3. coupe carénée à lèvre en bourrelet ;
4. vase-bobine.

Il s'agit de types attestés dès la phase 4 du Château d'Angers et qui sont issus de formes caractéristiques de la Tène D2 dans différentes régions, à l'exception cependant du vase-bobine qui reste une forme spécifique à l'Ouest et au Sud-Ouest.

Quimper se distingue tout d'abord dans la mesure où les 4 types qui rassemblent respectivement 62 % et 80 % des *terra nigra* de Vannes et Corseul s'y réduisent à 21 % (fig. 9-11). On y relève de surcroît des pourcentages très faibles, en particulier pour les assiettes à bord oblique. Le matériel de Quimper diffère ensuite par la présence de quelques formes spécifiques ou presque à ce site (cf. *supra*).

Les productions d'Aquitaine figurent sur tous les sites mais dans des proportions, semble-t-il, très différentes ; elles prédominent en effet à Quimper sur l'ensemble

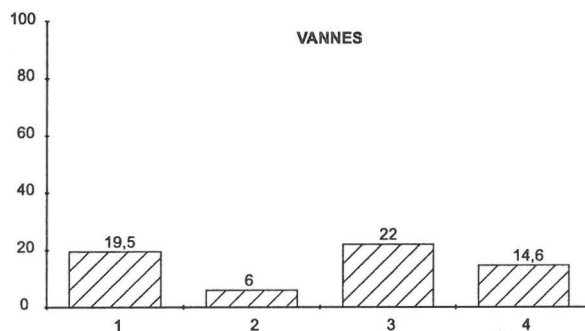


Figure 9 - Vannes, représentation respective des 4 types majoritaires de *terra nigra* en pourcentage du NMI.

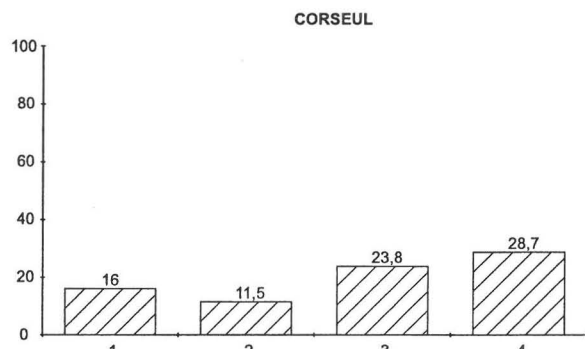


Figure 10 - Corseul, représentation des 4 types majoritaires de *terra nigra* en pourcentage du NMI.

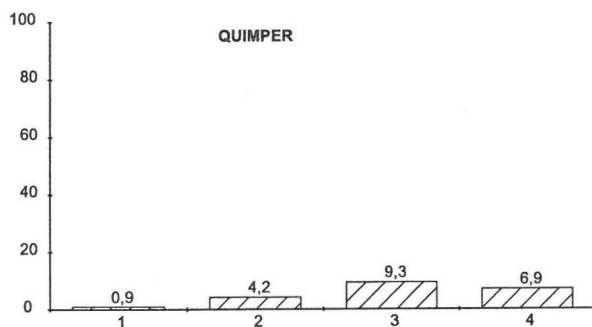


Figure 11 - Quimper, représentation des 4 types majoritaires de *terra nigra* en pourcentage du NMI.

des vases dénombrés en *terra nigra*. Les productions du Centre (vallée de l'Allier) sont rares et il apparaît que l'essentiel des vases correspond sans doute à des productions régionales, au sens large, qu'on ne sait pas encore individualiser à l'heure actuelle.

Remarquable à la fois par son abondance et son fort degré de standardisation, cette catégorie pourrait devenir, à terme, un bon traceur chronologique pour les sites de l'Ouest, comme l'avait pressenti Yves Ménez. Il convient donc aujourd'hui d'envisager différentes pistes de recherche sur la *terra nigra* :

- affiner la typologie, afin notamment d'examiner de plus près les différences entre sites et, en particulier, celles qui se font jour entre les sites du Sud et les autres ;

- essayer de distinguer des groupes de production en s'appuyant à la fois sur les pâtes, les techniques de fabrication et les formes.

4. Les amphores (Fig. 12-19).

Deux faits importants retiendront notre attention. Il s'agit en premier lieu de la présence de Dressel 1 italiques sur le site du Château d'Angers (et leur absence totale partout ailleurs), en second lieu des effectifs particulièrement importants de Pascual 1 dans tous les ensembles pris en compte.

Les Dr. 1 attestées au Château rendent compte des occupations antérieures aux occupations romaines. La stratigraphie du site permet de suivre l'évolution de leur représentation malgré la faiblesse numérique du matériel : elles représentent en effet 6 des 10 amphores de la phase 4, forment encore près de la moitié du lot dans la phase 5 (22 exempl. sur 46) et amorcent enfin une régression sensible au cours des phases 6 et 7 où elles se réduisent à 2 individus sur des échantillons respectifs de 16 et 21 individus. Dans le secteur 2, elles ne rassemblent plus que 13 amphores sur 108, soit 12 %.

Les amphores Pasc. 1 prédominent de façon évidente sur l'ensemble du matériel amphorique de tous les sites

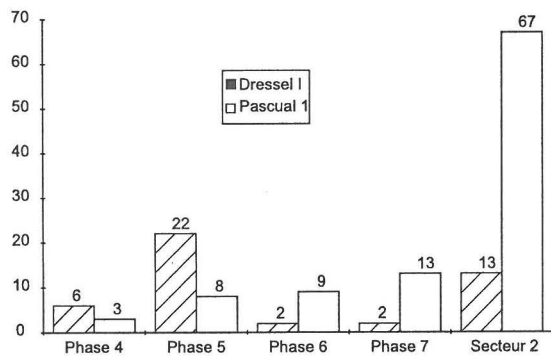


Figure 12 - Angers-Château, représentation, par phases, des effectifs respectifs de Dressel 1 et de Pascual 1.

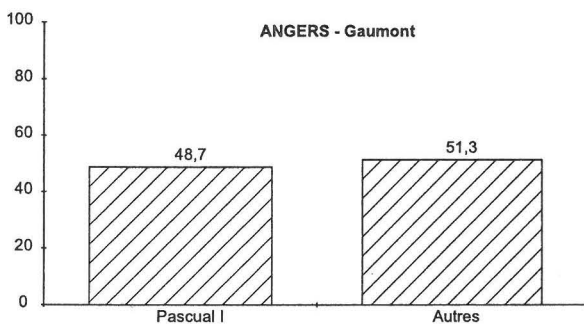


Figure 13 - Angers-Gaumont, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

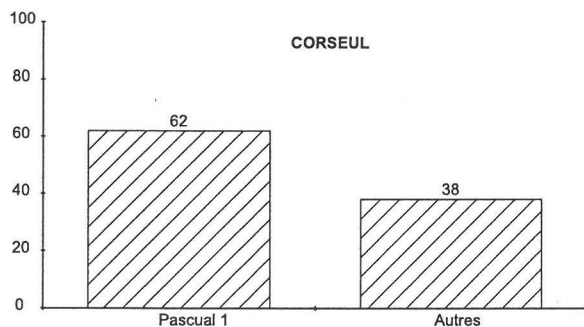


Figure 14 - Corseul, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

considérés. Les données livrées par le site du Château dessinent une courbe de fréquence ascendante particulièrement éloquente : 3 amphores sur 10 dès la phase 4, 9 sur 16 puis 13 sur 21 dans les phases 6 et 7 et elles rassemblent, de fait, 62 % dans le mobilier du

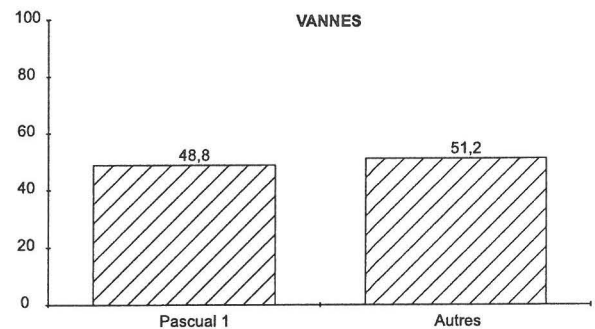


Figure 15 - Vannes, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

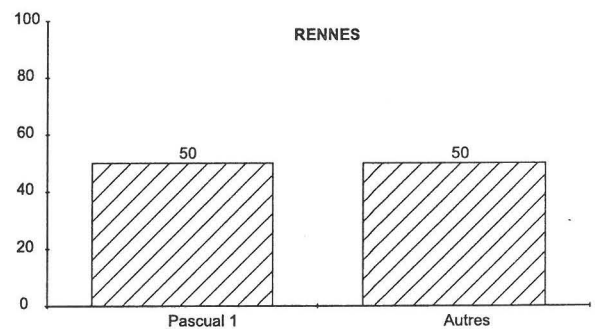


Figure 16 - Rennes, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

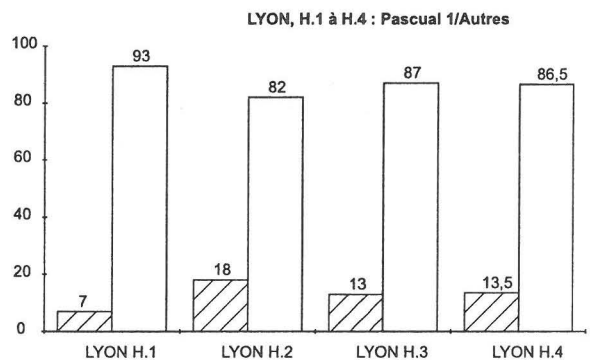


Figure 17 - Lyon, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

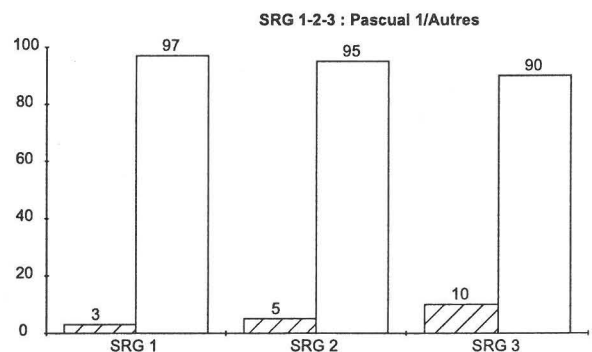


Figure 18 - Saint-Romain-en-Gal, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

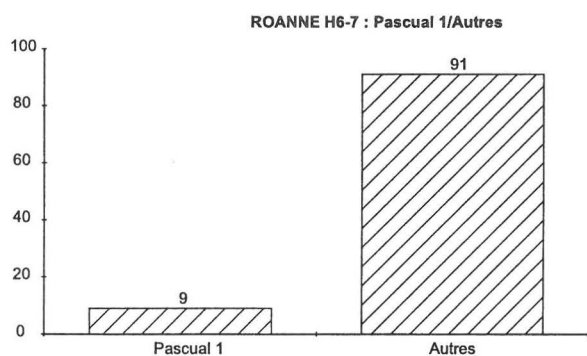


Figure 19 - Roanne, représentation des amphores de type Pascual 1 sur l'ensemble des amphores.

secteur 2. Cette très nette progression accompagne très clairement la baisse de fréquence des Dr. 1.

La prépondérance numérique des Pasc. 1 se manifeste de façon aussi éclatante sur les sites n'ayant pas connu d'occupations antérieures et n'ayant donc pas livré de Dr. 1. Les Pasc. 1 atteignent 49 % à Angers sur le site de la Gaumont, 62 % à Corseul, et respectivement 49 % et 50 % à Vannes et Rennes ; la situation est comparable à Rezé où on en compte 6 sur un échantillon de 13 amphores.

Les comparaisons établies avec Lyon, Saint-Romain et Roanne confirment bien qu'il s'agit là d'une situation propre aux sites de l'Ouest. Tout le problème est de savoir d'où viennent ces amphores. Il semble en effet difficile de rattacher ces masses de Pasc. 1 à un seul courant d'importation, en l'occurrence hispanique, comme on avait tendance à le faire jusqu'à maintenant. Il conviendrait, selon l'avis d'A. Desbat qui a pu voir quelques ensembles de Pasc. 1 de l'Ouest, de travailler sur les problèmes d'identification de pâtes et de tenter ainsi de distinguer des groupes de production qui pourraient être locaux ou (et) régionaux.

III. CONCLUSION

Les faciès augustéens ancien et classique du vaisseau céramique de l'Ouest se distinguent très nettement du faciès rhodanien, par le jeu de présences et d'absences de quelques catégories et (ou) types bien définis. Les divergences observées, que l'on peut visualiser de façon immédiate grâce au tableau qui suit (Fig. 20), sont en résumé les suivantes :

- rareté des parois fines type Loyasse/Muette et prépondérance numérique des vases type Beuvray ;
- absence quasi totale d'imitations de sigillée ;

GROUPES	NORD-OUEST	ROANNE H. 5-6	LYON H. 1-3
Céramique non tournée	○	○	
Urnes type Besaçon	○	○	
Imitations de sigillée	◦	◦	●
Parois fines type Loyasse/Muette	◦	○	●
Parois fines type Beuvray	●	●	
Engobe blanc	●	◦	
Grise ou "terra nigra"	●	●	◦
Terra nigra du Centre	◦	●	○
Commune claire micacée	●	○	
Amphores Pascual 1	●	○	○

Figure 20 - Nord-Ouest, Roanne et Lyon, juxtaposition de quelques indices de fréquence.
◦ : rare ; ○ : peu abondant ; ◦ : assez abondant ; ● : très abondant.

- absence quasi totale de céramique commune claire à pâte calcaire ;

- présence de quelques catégories ou types de productions annexes totalement absents des contextes lyonnais : céramiques à engobe blanc ou micacé, vases de type Besaçon ;

- importance numérique de la céramique "grise" ou "terra nigra" et reconnaissance d'un répertoire standardisé pour une catégorie très peu représentée à Lyon dans l'horizon classique.

Les faciès de Roanne montrent davantage de ressemblances sans qu'on puisse pour cela les décalquer sur ceux de l'Ouest, ce qui s'explique sans doute en partie par la proximité du grand centre lyonnais.

Les premiers résultats obtenus pour les sites de l'Ouest sur la base de méthodes normalisées (cf. *supra*) permettent tout d'abord de valider la démarche que nous avons choisie. Les comparaisons effectuées avec les faciès rhodaniens et roannais font ensuite ressortir un certain nombre de particularismes régionaux et dessinent un faciès spécifique pour l'Ouest. On voit bien, à partir de ces quelques éléments, qu'il serait nécessaire d'élargir ce type de recherche à l'ensemble des régions de l'Ouest, de continuer à établir des comparaisons systématiques avec d'autres régions, et notamment le nord de la Gaule.



